

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

### **SAMEDI 26 AOUT 1916**

Les Allemands procèdent en ce moment à une nouvelle réquisition des chevaux dans toutes les communes de l'agglomération bruxelloise. Ils font une saisie presque générale de notre cavalerie «*civile*», sans tenir compte des nécessités du commerce. Toutes nos grandes brasseries ont vu le nombre de leurs chevaux réduit dans des proportions considérables.

Les sept à huit dixièmes de l'effectif chevaux existant dans l'agglomération ont été enlevés. On a même été jusqu'à prendre aux *petites soeurs des pauvres* un vieux cheval qui traînait leur voiture dans leurs quotidiennes pérégrinations de charité.

Une troisième réquisition est annoncée pour septembre. Du train où vont les choses, les Bruxellois seront obligés, l'hiver prochain, d'aller chercher eux-mêmes leur pain et leur charbon.

Depuis des mois, d'ailleurs, les Allemands procèdent au dépeuplement de nos écuries dans les campagnes. Les chevaux de gros trait dont nos éleveurs étaient si justement fiers et que l'on admirait tant naguère aux concours annuels du Cinquantenaire sont amenés à Bruxelles, où les

Allemands en prennent possession. On peut voir chaque jour, à l'avenue de la Renaissance, de longues théories d'étalons et de jumens tenus à la longe par des garçons d'écurie qui viennent les soumettre à l'examen des experts teutons. Des bêtes de valeur doivent leur être cédées à des prix dérisoires (1).

(1) Au moment de la signature de l'armistice (11 novembre 1918), les éleveurs belges ont fait le compte de ce que les réquisitions allemandes leur avaient enlevé : 30.000 juments et 5.000 étalons. Les écuries et les haras de la province rhénane, de la Westphalie et de Saxe, sont peuplés de chevaux acquis aux ventes publiques qui furent organisées un peu partout, en Allemagne, sur le modèle de celle que la **Rheinberger Zeitung** annonça en ces termes dans son numéror du 26 octobre 1914 :

*« La Chambre agricole de la province rhénane, avec la coopération de la Centrale chevaline rhénane, vendra aux enchères, le mardi 27 octobre et le mercredi 28 octobre, dans la cour de l'abattoir de Cologne environ 400 chevaux, provenant de butin de guerre, tels que poulains laitons, poulains de un an, de deux ans, chevaux d'attelage et 8 étalons.*

*Il ne sera admis comme acheteurs que des cultivateurs de la province rhénane et des provinces limitrophes, qui pourront prouver leur identité par des certificats délivrés par l'autorité compétente, et qui s'engageront par écrit à employer ces chevaux à leur exploitation agricole.*

*La vente se fera sans garantie et strictement au comptant. Auront seuls accès au local de la vente, les cultivateurs qui auront leur certificat d'identité. »*